



## **Préavis du Comité de Direction de l'AISE sur les comptes de l'année 2019**

### **Préavis N°04/2020**

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Intercommunaux,

Le Comité de Direction de l'AISE a l'avantage de soumettre à votre approbation les comptes de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade arrêtés au 31 décembre 2019.

Le budget accepté par le Conseil intercommunal s'élevait à un montant de CHF 6'187'290,50 comprenant l'enveloppe de fonctionnement de l'Esplanade.

Les charges totales pour l'exercice 2019 s'élèvent à CHF 5'683'979,73 incluant un versement de CHF 100'000.00 dans le fonds de Réserve Mobilier et Matériel.

Nous commentons ci-dessous les principaux postes du budget ainsi que les principaux écarts.

Nous relevons toutefois que les principaux écarts justifiant cette diminution sont dus à :

- Baisse des traitements du Comité de Direction par rapport au budget de CHF 24'793.00.
- Baisse des primes d'assurances par rapport au budget de CHF 12'635.00.
- Baisse des charges bâtiments AISE par rapport au budget de CHF 16'795.00.
- Baisse des frais de repas par rapport au budget de CHF 63'007.00.
- Baisse des revenus des restaurants scolaires par rapport au budget de CHF 72'464.00.
- Baisse des frais de l'enveloppe de fonctionnement par rapport au budget de CHF 192'963.00
- Baisse des loyers primaires par rapport au budget de CHF 158'533.00.
- Baisse des frais de classes de raccordement par rapport au budget de CHF 9'213.00.
- Baisse des honoraires des médecins scolaires par rapport au budget de CHF 4'800.00.

Nous reportons enfin un solde final en faveur des communes de CHF 3'022,08, après écritures de bouclage.

## ADMINISTRATION GENERALE

### Administration

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
100.3001.00	Traitement Comité de Direction Vacations moins élevées que budgétées.	75'207,00	100'000,00	-24'793,00

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
100.3003.00	Traitement Conseil Intercommunal Vacations moins élevées que budgétées.	3'885,40	10'000,00	-6'114,60

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
110.3186.00	Assurances RC, choses Renégociations du portefeuille d'assurances.	7'364,60	20'000,00	-12'635,40

## FINANCES

### Service financier

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
220.3300.00	Défalcations, abandons, remises Abandon des factures ouvertes depuis 2016, participations parents restaurants scolaires.	2'631,80	1'000,00	1'631,80

## DOMAINES ET BATIMENTS

### Bâtiments

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
350.3140.01	E'Ole modulaire - SI Diminution des charges SI.	3'753,50	6'000,00	-2'246,50

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
350.3140.02	E'Ole modulaire – Frais d'entretien Pas de frais d'entretien.	45,00	15'000,00	-14'955,00

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
350.3186.00	E'Ole modulaire – Assurances RC ECA 2019 E'Ole, comptabilisé auparavant dans le compte 110.3186.00.	1'900,20	0,00	1'900,20

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
351.3140.01	Vich modulaire – SI Frais d'installations et raccordement modulaires. Consommation surfacturée par la SEIC et remboursée fin 2019. Montant compensé par le compte (351.4360.00).	4'330,20	1'000,00	1'637,90

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Administration des écoles

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3011.00	Salaires pers. restaurant scolaire	443'391,85	450'000,00	-6'608,15
	Moins d'heures que budgétées dans les différents restaurants scolaires.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3011.02	Surveillance diverse	57'233,75	40'459,50	16'774,25
	Remboursement aux communes finançant le service de surveillance aux arrêts de bus, mis en place sur toutes les écoles.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3012.00	Salaires cours facultatifs	27'147,85	23'400,00	3'747,85
	Augmentation du nombre de cours facultatifs proposés dans les différentes écoles.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3030.00	Cotisations AVS, ...	6'504,60	3'951,00	2'553,60
	Cotisations de tout le personnel engagé à l'heure par l'AISE. (Cantine secondaire, espace pique-nique, ateliers et cours fac., devoirs surveillés, etc.. primaire et secondaire).			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3113.00	Achat matériel restaurant scolaire	3'758,80	1'000,00	2'758,80
	Achat d'un chariot de service supplémentaire et renouvellement de matériel cassé ou usagé pour le secondaire.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3131.00	Frais repas restaurant scolaire	436'992,80	500'000,00	-63'007,20
	Fréquentation des restaurants moins élevée que budgétée. Cet écart se retrouve également pour les recettes (facturation aux parents 500.4339.00).			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3140.00	Accordage pianos	365,10	5'000,00	-4'634,90
	Achat d'un chariot pour déplacer le piano électrique de Vich. Plus d'accordage nécessaire.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3155.00	Entretien véhicules	7'749,65	5'000,00	2'749,65
	Grands services et expertises faites pour les 2 minibus en plus de l'entretien courant. Montant compensé par un prélèvement s/fonds de réserve véhicule (compte 500.4801.01).			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3186.01	Assurances véhicules	2'314,40	7'000,00	-4'685,60
	Plus de casco complète pour les 2 minibus.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.3188.00	Frais de transports	991'056,60	1'000'000,00	-8'943,40
	Variables en fonction de l'enclassement et du nombre d'élèves à transporter.			
Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.4339.00	Participation parents restaurants	637'535,50	710'000,00	-72'464,50
	En lien avec le compte 500.3131.00.			

## Administration des écoles (suite)

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.4360.01	Remboursement frais de transport	15'382,00	0,00	15'382,00
	Participation annuelle (CHF 15'000.00) de la Commune de Saint-George pour le quartier des Coteaux ainsi que le remboursement des abonnements CarPostal pour les élèves quittant l'Esplanade en cours d'année scolaire.			

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
500.4512.00	Subsides Cours Facultatifs	2'066,40	8'840,00	-6'773,60
	Subventions allouées par le Canton uniquement pour les cours fac de sport.			

## Part enveloppe fonctionnement général – Esplanade

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
Global 501	Enveloppe de fonctionnement 2019	232'947,06	425'910,00	-192'962,94
	Diminution des charges de fonctionnement de la Direction et du secrétariat de l'école. Obtention de tous les subsides cantonaux pour les camps et courses d'école. Réorganisation des caisses de classes et suivi régulier des boucléments de camps et autres sorties scolaires. Budget des camps 2019 surévalué par l'école.			

## Enseignement primaire

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
510.3011.00	Salaires devoirs surveillés	10'642,20	7'300,00	3'342,20
	Ouvertures de 3 sessions hebdomadaires de devoirs surveillés sur Le Vaud et Vich.			

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
510.3112.00	Achat de Mobilier	44'006,65	100'000,00	-55'993,35
	Achat de mobilier moins conséquent que budgété, selon préavis 4/2019, compensé par un prélèvement s/fonds de renouvellement mobilier et matériel (compte 510.4809.00).			

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
510.3161.00	Loyers	1'036'125,00	1'194'658,00	-158'533,00
	Intérêts sur les amortissements des bâtiments primaires fixé à 1,5% au 31.12.19, selon le taux de référence des loyers de la Confédération.			

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
510.4339.00	Participation devoirs surveillés	5'390,00	9'300,00	-3'910,00
	Faible fréquentation d'élèves dans chaque session de devoirs surveillés.			

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
510.4809.00	Prélèvement fonds ren. Mob. + Mat.	45'249,35	105'000,00	-59'750,65
	Prélèvement au fonds de réserve pour compenser l'achat de mobilier et matériel primaires (Comptes 510.3112.00 et 510.3116.00).			

## Enseignement secondaire

Compte	Libellé	C 2019	B 2019	Ecart CHF
520.3112.00	Achat de Mobilier	86'300,00	70'000,00	16'300,00
	Achat de mobilier, selon préavis 4/2019, compensé par un prélèvement s/fonds de renouvellement mobilier et matériel (compte 520.4800.00).			
520.3116.00	Achat de Matériel	54'569,90	5'000,00	49'569,90
	Achat courant et achat de 7 tableaux interactifs, selon préavis 5/2019, compensé par un prélèvement s/fonds de renouvellement mobilier et matériel (compte 520.4800.00).			
520.3161.03	Loyer nouvelle construction solde	48'167,13	0,00	48'167,13
	Années 2016-2018, rattrapage des charges non facturées par la Commune de Begnins.			
520.3186.00	Assurances RC, chose	1'774,50	0,00	1'774,50
	ECA mobilier Esplanade 2019, comptabilisé auparavant dans le compte 110.3186.00.			
520.3188.00	Frais classes de raccordement	55'786,92	65'000,00	-9'213,08
	Moins d'élèves en RACC 1 et 2 (écolage CHF 4'000.00/élève + frais de transports et indemnités repas) par rapport au budget.			
520.4271.02	Loyer Esplanade solde exercice préc.	9'615,55	0,00	9'615,55
	Remboursement de la Commune de Begnins - loyer Esplanade selon bouclage final 2018.			
520.4800.00	Reprise fonds ren. Mob. + Mat.	140'869,90	75'000,00	65'869,90
	Prélèvement au fonds de réserve selon préavis 4/2019 et 5/2019 pour compenser l'achat de mobilier et matériel pour le secondaire (comptes 520.3112.00 et 520.3116.00).			

Les comptes ont été audités par la fiduciaire Moore Stephens (agence de Lausanne) du 31 mars au 8 avril 2020, le rapport d'audit est remis au Conseil Intercommunal.

Vous trouvez, dans le tableau ci-après, l'évolution du coût par élève depuis 2015 (les charges de l'enveloppe pédagogique sont incluses).

<b>Année</b>	<b>Coût de l'élève primaire 1-8P</b>	<b>Différence en %</b>	<b>Coût de l'élève secondaire 9-11S</b>	<b>Différence en %</b>
2015	CHF 3'071.31		CHF 6'097.13	
2016	CHF 3'255.36	+ 5.99 %	CHF 5'550.00	- 8.98 %
2017	CHF 3'191.15	+ 3.90 %	CHF 5'381.19	- 11.75 %
2018	CHF 3'071.28	0 %	CHF 5'299.96	- 13.08 %
2019	CHF 3'201,35	+ 4,23%	CHF 4'956,53	- 18,71 %

Ainsi délibéré par le Comité de Direction le 13 mars 2020 pour être soumis à l'approbation du Conseil intercommunal.

## EN CONCLUSION

- vu le préavis n°04/2020,
- ouï les conclusions du rapport de la Commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet figure à l'ordre du jour.

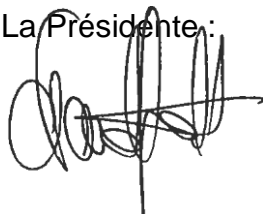
*Il est demandé au Conseil Intercommunal :*

- D'accepter les comptes de l'exercice 2019 tels que présentés.
- D'en donner décharge au Comité de Direction et au boursier de l'Association.

Begnins, le 30 avril 2020

### Au nom du Comité de Direction de l'AISE

La Présidente :



Claudine Vanat-Gachet

La Secrétaire :



Vanessa Wicht

### Au nom du Conseil Intercommunal de l'AISE

Le Président :

Antoine Nicolas

La Secrétaire :

Vanessa Wicht